

**LA SURVEILLANCE ET LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL DANS LE
CADRE D'UNE ÉVALUATION DES IMPACTS SUR
L'ENVIRONNEMENT (ÉIE)**

Analyse de la situation québécoise et recommandations

Par

Timothée Ostiguy, biol.

Sous la supervision de

Marthe Robitaille, biol, M.Env.

Chargée de projet senior chez Dessau inc.

Université de Sherbrooke,
Essai déposé le 18 février 2009

IDENTIFICATION SIGNALITIQUE

LA SURVEILLANCE ET LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL DANS LE CADRE D'UNE ÉVALUATION DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT (ÉIE)

Analyse de la situation québécoise et recommandations

Timothée Ostiguy

Essai effectué en vue de l'obtention du grade de maître en environnement (M. Env.)

Université de Sherbrooke

Février 2009

Mots clés : surveillance de chantier, surveillance environnementale, suivi environnemental,
évaluation des impacts sur l'environnement, Québec

L'évaluation des impacts sur l'environnement (ÉIE) est une procédure requise pour la réalisation de plusieurs projets au Québec. La surveillance et le suivi environnemental, deux étapes importantes de cette démarche, semblent être négligées lorsqu'arrive le temps de les mettre en application. Afin de mieux comprendre la réalité en ce domaine et promouvoir une meilleure application de la procédure d'ÉIE, une analyse critique de la situation actuelle québécoise et l'élaboration de recommandations ont été effectués. Bien que, pour certains aspects, la surveillance et le suivi environnemental soient appliqués convenablement sur nos chantiers, plusieurs lacunes demeurent. Il semble ainsi inévitable qu'un effort considérable de perfectionnement et d'éducation des différents acteurs impliqués dans la surveillance et le suivi environnemental se devra d'être fait pour améliorer l'ensemble du processus d'ÉIE au Québec.

SOMMAIRE

L'évaluation environnementale des impacts sur l'environnement (ÉIE) s'applique à une grande diversité de projets. Cette procédure se veut un outil de gestion important pour la planification des chantiers à la grandeur du territoire québécois et vise à réduire les impacts de ces derniers sur les populations humaines ainsi que sur les écosystèmes.

Plusieurs phases constituent l'ÉIE et chacune d'entre elles représentent un monde en soi. Ce travail vise principalement la dernière de ces phases, en ordre chronologique, soit celle de la surveillance et du suivi environnemental. Cette phase représente en quelque sorte le contrôle de qualité de l'ensemble du processus puisqu'elle veille à la mise en place de tout ce qui a été planifié lors des phases antérieures et assure un regard critique sur l'ensemble du travail accompli.

La littérature sur le sujet apporte un bémol sur ce qui se fait concrètement en matière de surveillance et de suivi environnemental. Il en ressort plusieurs contraintes à la réalisation de cette phase et également des difficultés à tirer profit des résultats qui en découlent.

Ce travail se divise en deux parties complémentaires. Premièrement, une analyse critique de la situation québécoise de la surveillance et du suivi environnemental a été réalisée à partir d'une étude de cas réels. L'analyse a été effectuée en fonction de cinq problématiques tirées de la littérature. Deuxièmement, de cette analyse critique, a découlé l'élaboration de quinze recommandations. Ces dernières visent à améliorer l'exécution de la phase de surveillance et de suivi ainsi qu'à maximiser les retombées positives, que ce soit pour les populations touchées, les milieux récepteurs de même que pour l'amélioration des méthodes de travail utilisées sur les chantiers.

De façon générale, ce travail conclut que l'application de la phase de surveillance et de suivi au Québec pourrait être grandement améliorée bien que beaucoup de pratiques et de concepts intéressants soient déjà mis en application. Une prise de conscience de la part des différents acteurs sur l'importance de cette phase s'avère essentielle. En dotant l'ÉIE d'une véritable phase de contrôle de qualité, c'est l'ensemble du monde de la construction et de la réalisation de projets qui s'en trouverait amélioré.